

**Volet B**

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Réservé
au
Moniteur
belge



Déposé au greffe du
tribunal de l'entreprise de Liège,
division Arlon, le 12 06 2026
Le Greffier, Greffe NEUFCHATEAU

N° d'entreprise : BE 0500.526.037

Nom :

(en entier) : JEAN-FRANÇOIS LAPAILLE - SOCIETE NOTARIALE

(en abrégé) :

Forme légale : Société à Responsabilité Limitée

Adresse complète du siège : 6640 Vaux-sur-Sûre (Sibret), Rue du Centre 24

Objet de l'acte : Modification du siège de la Société à Responsabilité Limitée « JEAN-FRANÇOIS LAPAILLE - SOCIETE NOTARIALE »

Extrait du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire de la Société à Responsabilité Limitée de droit belge dénommée " JEAN-FRANÇOIS LAPAILLE - SOCIETE NOTARIALE ", ayant son siège à 6640 Vaux-sur-Sûre (Sibret), Rue du Centre 24, BCE 0500.526.037 RPM Liège - Division Neufchâteau, dressé le 19 mars 2026 :

Les résolutions suivantes ont été prises :

Décision 1 – Transfert du siège

Le siège de la Société, actuellement établi à : 6640 Vaux-sur-Sûre (Sibret), Rue du Centre 24 ; est transféré, à compter du 28 mai 2026, à l'adresse suivante : Rue de Bastogne, 27/1 à 6640 Vaux-sur-Sûre.

L'organe d'administration confirme que ce transfert n'implique pas de modification de la Région / de l'arrondissement judiciaire telle que mentionnée dans les statuts et ne nécessite dès lors pas de modification statutaire par acte authentique.

Décision 2 – Pouvoirs pour formalités

Tous pouvoirs sont conférés, avec faculté de substitution, à Monsieur **LAPAILLE Jean-François** Emile Constant, né à Charleroi le 23 mai 1974, administrateur, domicilié à 6600 Bastogne, Chemin du Saiwet, 10 ; pour accomplir toutes les formalités nécessaires liées au transfert du siège de la Société, et notamment :

- signer et déposer les formulaires requis auprès de la Banque-Carrefour des Entreprises ;
- effectuer les dépôts et publications nécessaires auprès du greffe du tribunal de l'entreprise compétent ;
- accomplir toute autre formalité administrative ou de publicité requise par la loi ou les règlements.

Décision 3- Rectification d'une information erronée

À toutes fins utiles, il est reconfirmé que l'administrateur unique est bien domicilié à 6600 Bastogne, Chemin du Saiwet, 10 depuis la constitution de la société, contrairement à ce qui est précisé dans l'acte reçu le 20 décembre 2023 par le Notaire Joël TONDEUR, substituant le Notaire LAPAILLE, légalement empêché.

Fait à Sibret le 19 mai 2026.

Pour l'organe d'administration :

Jean-François LAPAILLE
Administrateur

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 29/06/2026 - Annexes du Moniteur belge